Date de dépôt : 28 août 2024

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de Gabrielle Le Goff : Demande d'informations précises concernant le parc de véhicules de transport professionnel de personnes genevois et les bornes de recharge rapides et ultrarapides sur le canton de Genève

En date du 21 juin 2024, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Dans le cadre des différentes discussions concernant la transition énergétique, il s'avère essentiel de connaître de façon précise la situation des véhicules de transport professionnel de personnes genevois quant aux catégories étiquette-énergie ainsi que la distribution et le nombre de bornes de recharge rapides et ultrarapides. Je demande donc au Conseil d'Etat de bien vouloir apporter toutes les précisions utiles afin de faire la lumière sur ce sujet.

Mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- 1. Combien y a-t-il de véhicules taxis genevois par année, pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 ?
- 2. Combien y a-t-il de véhicules taxis genevois avec une efficacité énergétique correspondant à la catégorie étiquette-énergie A par année, pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 ?
- 3. Combien y a-t-il de véhicules taxis genevois avec une efficacité énergétique correspondant à la catégorie étiquette-énergie zéro carbone par année, pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 ?
- 4. Combien y a-t-il de véhicules VTC genevois par année, pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024?

QUE 2091-A 2/7

5. Combien y a-t-il de véhicules VTC genevois avec une efficacité énergétique correspondant à la catégorie étiquette-énergie A par année, pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 ?

- 6. Combien y a-t-il de véhicules VTC genevois avec une efficacité énergétique correspondant à la catégorie étiquette-énergie zéro carbone par année, pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 ?
- 7. Combien y a-t-il de bornes de recharge en 150 kWh et en 350 kWh sur le canton de Genève et quel est leur emplacement ?
- 8. Combien de bornes de recharge en 150 kWh et en 350 kWh le département de la santé et des mobilités prévoit-il d'installer dans le canton de Genève d'ici à 2030 ?

Je remercie le Conseil d'Etat de ses promptes réponses.

3/7 QUE 2091-A

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Les réponses aux questions posées se trouvent ci-après.

En préambule, le Conseil d'Etat souhaite préciser que le système d'information de l'office cantonal des véhicules (OCV) ne dispose pas des données relatives aux catégories étiquette-énergie pour des dates qui se situent dans le passé. Il a toutefois été possible d'établir ces chiffres pour 2020, ceci sur la base des statistiques extraites dans le cadre du processus de refonte de la loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur, du 28 janvier 2022 (LTVTC; rs/GE H 1 31).

1. Combien y a-t-il de véhicules taxis genevois par année, pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 ?

Le nombre de taxis genevois, soit d'autorisations d'usage accru du domaine public (AUADP), s'élève à :

Dates	Nombre d'AUADP
Au 31 juillet 2024	1 058
Au 31 décembre 2023	1 183
Au 31 décembre 2022	1 127
Au 31 décembre 2021	1 095
Au 31 décembre 2020	1 116

2. Combien y a-t-il de véhicules taxis genevois avec une efficacité énergétique correspondant à la catégorie étiquette-énergie A par année, pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 ?

Le nombre de taxis genevois avec une efficacité énergétique correspondant à la catégorie étiquette-énergie A s'élève à :

Dates	Nombre de véhicules
Au 31 juillet 2024	526 catégorie A
	112 vides*
Au 31 décembre 2020	445 catégorie A
	105 vides*

^{*} Véhicules importés qui n'ont pas de catégorie étiquette-énergie. Ceux qui sont nouvellement immatriculés font l'objet d'une évaluation de leur catégorie par la direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir (PCTN).

QUE 2091-A 4/7

3. Combien y a-t-il de véhicules taxis genevois avec une efficacité énergétique correspondant à la catégorie étiquette-énergie zéro carbone par année, pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 ?

Le nombre de taxis genevois avec une efficacité énergétique correspondant à la catégorie étiquette-énergie zéro carbone s'élève à :

Dates	Nombre de véhicules électriques		
Au 31 juillet 2024	28		
Au 31 décembre 2020	5		

4. Combien y a-t-il de véhicules VTC genevois par année, pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 ?

Le nombre de voitures de transport avec chauffeur (VTC) genevoises s'élève à :

Dates	Nombre de véhicules
Au 31 juillet 2024	1 740
Au 31 décembre 2023	2 228
Au 31 décembre 2022	2 042
Au 31 décembre 2021	1 914
Au 31 décembre 2020	1 707

L'augmentation entre 2021 et 2023 correspond à une reprise des activités suite à la crise sanitaire. La baisse en 2024 est, notamment, une conséquence de la jurisprudence du Tribunal fédéral, qui a requalifié certaines relations de chauffeurs avec leurs diffuseurs de courses en contrat de travail.

5. Combien y a-t-il de véhicules VTC genevois avec une efficacité énergétique correspondant à la catégorie étiquette-énergie A par année, pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 ?

Le nombre de VTC genevoises avec une efficacité énergétique correspondant à la catégorie étiquette-énergie A s'élève à :

Date	Nombre de véhicules
Au 31 juillet 2024	482 catégorie A
	187 vides*

^{*} Véhicules importés qui n'ont pas de catégorie étiquette-énergie. Ceux qui sont nouvellement immatriculés font l'objet d'une évaluation de leur catégorie par la PCTN.

5/7 QUE 2091-A

6. Combien y a-t-il de véhicules VTC genevois avec une efficacité énergétique correspondant à la catégorie étiquette-énergie zéro carbone par année, pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 ?

Le nombre de VTC genevoises avec une efficacité énergétique correspondant à la catégorie étiquette-énergie zéro carbone s'élève à :

Dates	Nombre de véhicules électriques		
Au 31 juillet 2024	98		
Au 31 décembre 2020	0		

7. Combien y a-t-il de bornes de recharge en 150 kWh et en 350 kWh sur le canton de Genève et quel est leur emplacement ?

La comptabilisation des infrastructures de recharge est généralement faite en nombre de points de charge (POC) plutôt que de bornes, car il est ainsi plus aisé de juger de la capacité de la recharge publique. La plupart des bornes rapides actuelles compte 2 POC.

Au 15 août 2024, 44 POC rapides sont dénombrés dans le canton de Genève

Le tableau ci-après indique les emplacements de ces POC et leur puissance respective, en kilowatts (kW) :

QUE 2091-A 6/7

Exploitant	Prise	Puissance maximum délivrée (KW)	РОС	Adresse
Porsche Smart Mobility GmbH	CCS COMBO	350	2	2 Impasse Colombelle 1218 Le Grand-Saconnex Suisse
Shell-Recharge	CCS COMBO	300	2	Rte. de Meyrin 248 Meyrin Suisse
Tesla Superchargers -	CCS COMBO	250	24	21 Avenue du Pailly Vernier
ecar up	CCS COMBO	180	2	23 Rte des Acacias 1227 Genève Suisse
evpass	CCS COMBO	160	2	42 Chemin Jacques- Philibert-de-Sauvage 1219 Châtelaine Suisse
evpass	ссѕ сомво	160	2	25B Rte du Bois-de-Bay 1242 Satigny Suisse
Gofast	CCS COMBO	160	2	Mc Donald's le Lignon 40 Route du Bois-des- Frères 1219 Le Lignon Suisse
Ikea	CCS COMBO	150	2	158 Route de Vernier 1214 Vernier Suisse
SIG-Move	CCS COMBO	150	2	Route de Meyrin 1217 Meyrin Suisse
SIG-Move	CCS COMBO	150	2	Parking SIG Visiteurs chemin Château Bloch 2, 1219 Le Lignon
SIG-Move	CCS COMBO	100	2	Genève Aéroport 1 Le Grand-Saconnex -
		TOTAL	44	

Il est par ailleurs à noter que des procédures d'autorisation de construire sont actuellement en cours pour une dizaine de POC supplémentaires.

7/7 QUE 2091-A

8. Combien de bornes de recharge en 150 kWh et en 350 kWh le département de la santé et des mobilités prévoit-il d'installer dans le canton de Genève d'ici à 2030 ?

Le pilotage de l'installation d'infrastructures de recharge est assumé par la task force électromobilité, qui est présidée par 2 secrétaires généraux adjoints, l'un du département du territoire (DT) et l'autre du département de la santé et des mobilités (DSM), et composée des directeurs généraux de l'office cantonal de l'environnement (OCEV), de l'office cantonal de l'énergie (OCEN), de l'office cantonal des transport (OCT), de la Fondation des parkings (FP) et des Services industriels de Genève (SIG), et d'une codirectrice du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité de la Ville de Genève.

L'objectif global visé par la stratégie de l'électromobilité 2030 du canton est de disposer de 2 500 POC publics à l'horizon 2030. Toutefois, ce chiffre comprend majoritairement des bornes en courant alternatif, jusqu'à 20 kW.

Des développements des infrastructures rapides sont prévus tant du côté de la FP que des SIG, afin de compléter l'offre actuellement disponible.

Pour assurer la cohérence et une certaine continuité territoriale, une « étude des besoins en infrastructures de recharge rapide pour les véhicules à motorisation électrique, par type d'usage, sur le territoire cantonal, et des besoins en recharge pour les transports professionnels » a été lancée, sur décision de la task force électromobilité. Les premiers résultats sont attendus à l'automne 2024.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière : Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

La présidente : Nathalie FONTANET